

**COMPTE-RENDU SYNTHÉTIQUE
SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2017
SALLE DES TILLEULS - BOZEL**

AFFICHÉ CONFORMÉMENT À L'ARTICLE L.2121-25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, LE VINGT-CINQ SEPTEMBRE, À DIX-HUIT HEURE ET TRENTE-CINQ MINUTES, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL VANOISE S'EST RÉUNI EN SALLE DES TILLEULS À BOZEL SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. THIERRY MONIN, PRÉSIDENT.

ETAIENT PRÉSENTS:

M. THIERRY MONIN, Mme MICHÈLE SCHILTE, M. THIERRY CARROZ, M. JEAN-BAPTISTE MARTINOT, Mme SANDRA ROSSI, M. SYLVAIN PULCINI, Mme JENNY APPOLONIA, M. YVES PACCALET, M. GUILLAUME BRILAND, M. PHILIPPE BOUCHEND'HOMME, M. RENE RUFFIER-LANCHE, M. THIERRY RUFFIER-DES-AIMES, Mme ARMELLE ROLLAND, M. STÉPHANE AMIEZ, Mme JOSETTE RICHARD, M. PATRICK MUGNIER, M. REMY OLLIVIER, M. JEAN-MARC BELLEVILLE.

18 conseillers communautaires (sur 27 en exercice et régulièrement convoqués), étant présents, le Conseil communautaire peut légalement se réunir et délibérer.

ETAIENT EXCUSES: 9

Mme FLORENCE SURELLE, M. BERNARD FRONT, M. JEAN-PIERRE LATUILLIERE, M. ARMAND FAVRE, Mme HÉLÈNE MADEC, M. JEAN-RENÉ BENOÎT, M. PHILIPPE MUGNIER, Mme LAURETTE COSTES, M. GILBERT BLANC-TAILLEUR.

SECRETAIRE DE SEANCE:

M. JEAN-BAPTISTE MARTINOT.

Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 7 août 2017 du compte-rendu du Président et du Bureau sur l'utilisation des délégations de pouvoirs consenties en vertu de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DELIBERATION	OBJET	NATURE DU VOTE	DECISION
79/09/2017	APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016	Pour:18 Contre: 0 Abstention: 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
80/09/2017	MODIFICATION DES DÉLÉGUÉS POUR LE COMITÉ DE PROGRAMMATION DU GROUPE D'ACTION LOCALE TARENDAISE VANOISE DANS LE CADRE DU PILOTAGE DU PROGRAMME EUROPÉEN LEADER PORTÉ PAR L'APTV	Pour:18 Contre: 0 Abstention: 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
81/09/2017	MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DES ALLUES POUR RECTIFICATION D'ERREURS MATÉRIELLES	Pour:18 Contre: 0 Abstention: 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
82/09/2017	PLAN LOCAL D'URBANISME DE BRIDES-LES-BAINS	Pour:18 Contre: 0 Abstention: 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
83/09/2017	MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS À TEMPS COMPLET	Pour:18 Contre: 0 Abstention: 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
84/09/2017	AVENANT A LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN AGENT ENTRE LA COMMUNE DE BRIDES-LES-BAINS ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	Pour:18 Contre: 0 Abstention: 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

85/09/2017	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN AGENT ENTRE LA COMMUNE DE COURCHEVEL ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	Pour:18 Contre: 0 Abstention: 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
86/09/2017	FIXATION DES INDEMNITÉS POUR LES ENSEIGNANTS DE LANGUE ANGLAISE	Pour:18 Contre: 0 Abstention: 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
87/09/2017	MODALITÉS D'INSCRIPTION AU COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)	Pour:18 Contre: 0 Abstention: 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
88/09/2017	MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES TITRES RESTAURANTS	Pour:18 Contre: 0 Abstention: 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
89/09/2017	INSTITUTION DE LA TAXE DE SÉJOUR INTERCOMMUNALE	Pour:18 Contre: 0 Abstention: 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
90/09/2017	RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES PRESTATIONS ENFANCE JEUNESSE	Pour:18 Contre: 0 Abstention: 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
91/09/2017	ADHÉSION À L'ASSOCIATION DU BASSIN VERSANT DE L'ISÈRE	Pour:15 Contre: 0 Abstention: 3	DELIBERATION ADOPTÉE A LA MAJORITÉ
92/09/2017	CONVENTION ECO - ECOLE	Pour:18 Contre: 0 Abstention: 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.

Le Président,

Thierry MONIN